

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 FEVRIER 2024

Le six février deux mille vingt-quatre à dix-huit heures cinquante minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'ASSAIS LES JUMEAUX dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle de la Mairie d'ASSAIS LES JUMEAUX, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude LAURANTIN, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 12  
Nombre de Conseillers municipaux présents : 10  
Date de la Convocation du Conseil Municipal : 2 Février 2024

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN	Fabrice DURAND	Jean-Louis RIDOUARD
Christophe POTET	Adrien MILLET	Sabrina LAURENTIN
Annie LAURENTIN	Joël NERBUSSON	
Alexandre NIKSARLIAN		Fabrice ADAMO

Absents excusés ayant donné procuration :

- M. Christian PRUNIER a donné procuration à M. Jean-Louis RIDOUARD
- Mme Sophie RIVALLEAU a donné procuration à Mme Sabrina LAURENTIN

Secrétaire : M. Adrien MILLET a été nommé secrétaire de séance.

**D- 20240005 - DEMANDE DU FOND DE SOLIDARITE – CONSEIL DEPARTEMENTAL 79**

Monsieur Le Maire explique à l'Assemblée que des études vont être engagées pour le projet de lotissement du bourg d'Assais, appelé Lotissement des Acacias. Dans le but de réduire l'impact budgétaire, il est proposé à l'Assemblée de demander une subvention de 50% (taux maximum) au Département des Deux-Sèvres dans le cadre de l'enveloppe « Fonds de solidarité départementale ».

Le plan de financement de ces études est le suivant :

Dépenses (en HT)		Recettes (en HT)	
Etudes	7 175,00	Fond de solidarité	3 587,00
		Autofinancement	3 588,00
<b>Total dépenses (HT)</b>	<b>7 175,00</b>	<b>Total recettes (en HT)</b>	<b>7 175,00</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des voix des membres présents et représentés, le conseil municipal décide de :

- DEMANDER au service du Département des Deux-Sèvres, une subvention de 3 587 € pour les études pour le projet du Lotissement des Acacias
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Secrétaire de Séance  
M. Adrien MILLET



Au registre sont les signatures.  
Fait et Délibéré en Mairie

Le Maire,  
Jean-Claude LAURANTIN



AR-Préfecture

079-217900166-20240212-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-02-2024

Publication le : 12-02-2024